ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2018

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION POUR UNE RELATION DE

REI VI ORCEIVIE		NFIANCE AVEC LE PUBLIC - (N° 1056)	
Commission			
Gouvernement			
Adopté		•	
		AMENDEMENT	N º 51
		présenté par	
		M. Guerini	
		ARTICLE 10	
À l'alinéa 27, sul	bstituer au mo	t:	
« sa »,			
le mot :			
« la ».			

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.